

BUDGET - EMPLOI - RELANCE

Le fédéral sèche sur son grand accord

Le fédéral cherche deux milliards pour son budget et veut investir un milliard de plus. Un coup de pouce pour supporter la facture énergétique est aussi attendu.

BERNARD DEMONTY

Le gouvernement fédéral a passé son deuxième week-end au chevet d'un budget affecté par le covid. L'objectif reste de présenter un grand accord au Parlement ce mardi, qui intégrera non seulement les économies à réaliser pour assainir les finances, mais aussi un plan de relance et une réforme du marché de l'emploi. Voici ce qui se trouve actuellement sur la table.

Le budget. La secrétaire d'Etat au budget recommandait un effort de trois milliards, le Premier ministre a finalement mis la barre à un peu plus de deux milliards (2,4), ce qui intègre non seulement l'assainissement minimum annuel inscrit dans l'accord de gouvernement (0,2 % du PIB), mais aussi un pourcentage supplémentaire (0,3 %), compte tenu de la bonne croissance économique, revenue plus tôt que prévu. On notera que ce budget intégrera sans doute quelques mesures qui coûtent, comme par exemple un coup de pouce aux ménages précarisés, qui sont touchés par la hausse de la facture énergétique. Plusieurs pistes circulent à ce sujet. Le chèque énergie de 100 euros pour tous les citoyens, une ristourne de 50 euros sur la facture, la prolongation du tarif social élargi à un million de personnes après le premier janvier prochain ou la transformation en accises de divers prélèvements fédéraux sur l'énergie. Ces accises seraient revues à la baisse pour passer le cap de la hausse des prix et pourraient remonter dans un deuxième temps (système de cliquet). Ces mesures, nous précise-t-on, ne sont pas exclusives l'une de l'autre, il est possible que le résultat de la négociation soit une combinaison de ces systèmes. Quelques mesures fiscales et parafiscales sont également à l'étude, telles que le relèvement du niveau des cotisations sociales des sportifs professionnels, la suppression de la cotisation spéciale de sécurité sociale, la limitation de l'exonération de cotisations pour le premier

emploi ou encore la suppression du bonus logement fédéral sur les deuxièmes et troisièmes achats immobiliers.

L'emploi. L'accord en préparation va également intégrer des mesures de réformes du marché du travail. Avec deux objectifs. Augmenter le taux d'emploi, que le gouvernement souhaite porter à 80 % d'ici à 2030, contre 71 % actuellement. Parmi les idées sur la table, on épinglera l'introduction possible d'une semaine de quatre jours, qui permettrait aux salariés qui le souhaitent de prester tout leur horaire sur quatre jours au lieu de cinq, afin de libérer une journée pour mieux concilier vie privée et professionnelle. Le gouvernement planche également sur des mesures pour permettre une meilleure réintégration au travail des personnes malades de longue durée, en collaboration avec les médecins, les mutuelles et les Régions. Il est aussi question d'assouplir la réglementation en matière de travail de nuit et du dimanche et de baisser les charges. Le chiffre d'une création de 10.000 emplois grâce à ces mesures circulait, dimanche.

La relance. Enfin, le gouvernement voudrait aussi donner un signal de relance à la population en dégageant un milliard d'euros pour des investissements.

Le Premier ministre espère pouvoir présenter ce paquet de mesures au Parlement mardi, à 14h30, dans sa déclaration annuelle. Le délai ultime pour trouver un accord est donc fixé à mardi midi. Dimanche soir, rien ne semblait devoir contrarier cet objectif.



Le Premier ministre Alexander De Croo espère pouvoir présenter ce paquet de mesures au Parlement mardi, à 14h30, dans sa déclaration annuelle.

© BELGA

Un outil pour simuler le coût de la prise en charge

Profitant de cette étude comparative des coûts, Fermarbel a lancé un outil, baptisé Femartool, permettant de calculer, selon une situation donnée, l'impact financier de la prise en charge choisie pour la personne âgée d'abord, mais aussi pour les pouvoirs publics soit le fédéral et les Régions, qui se partagent une partie des compétences. L'outil calcule le coût des soins à domicile ou d'une maison de repos à partir de toute une série d'informations demandée. « Au total, le simulateur intègre 35 paramètres qui comprennent la situation personnelle comme le loyer et les charges, mais aussi les besoins médicaux et d'aides ou encore les frais hôteliers notamment en maison de repos », explique Louis-Philippe Kistenberg. « Une fois tout cela encodé, le simulateur donne le coût d'une prise en charge à domicile, en résidence-service ou encore en maison de repos. Le degré de précision dépend des paramètres introduits : plus on est précis sur les critères comme par exemple le degré de dépendance d'une personne établie selon une échelle particulière, plus l'évaluation du coût sera précise. C'est aussi pour cela que l'outil sera uniquement mis à la disposition des professionnels qui le souhaitent, comme des assistants sociaux ou des associations d'aides aux seniors, car il nécessite un certain degré d'encadrement et de connaissance du secteur pour encoder correctement les paramètres. » Destiné à offrir un aperçu des coûts à la personne âgée et son entourage, l'outil servira aussi à récolter des données sur les besoins de prise en charge. S.DX

ABONNÉS



A lire aussi sur notre site, un entretien avec Stéphane Adam, professeur de psychologie du vieillissement à l'ULiège.

20009006

Oui, on peut
changer
le monde
le temps d'une
récré.

ÉQUITABLE FAIR TRADE LOCAL SANS PAILLE

Fairebel BIENVENUE DANS UN MONDE PLUS ÉQUITABLE.